



DAEU A – Région Bretagne

ANGLAIS

(Mai 2019)

1 - PROGRAMME

1. Etude de documents authentiques et récents, extraits de la presse britannique, américaine, australienne...
2. Etudes des structures grammaticales portant sur l'ensemble des connaissances à acquérir en fin de terminale à savoir celles portant sur :
 - **le groupe nominal** (le nom : genre et nombre ; les articles définis et indéfinis ; les adjectifs et pronoms possessifs, le génitif et la notion de possession ; les pronoms personnels ; les adjectifs et pronoms démonstratifs; la notion de quantité ; les noms composés) ;
 - **les adjectifs qualificatifs** (place et accord ; adjectifs épithètes et attributs ; les comparatifs et superlatifs ; les adjectifs irréguliers ; les adjectifs composés) ;
 - **les verbes** (les temps ; emplois ; infinitif et gérondif) ;
 - **la voix passive** ;
 - **la phrase complexe** (subordonnées de temps ; subordonnées de condition ; subordonnées relatives) ;
 - **les auxiliaires modaux** (auxiliaires modaux se référant à une personne ; auxiliaire modaux se référant à une action plus ou moins certaine) ;
 - **le discours direct et indirect** (comment passer du discours direct au discours indirect) ;
 -

Le niveau d'exigence est proche de celui du baccalauréat général.

II. LES EPREUVES :

L'épreuve dure trois heures. Elle se compose de trois parties :

- ***compréhension*** (15 points sur 40)
- ***compétence linguistique*** (15 points sur 40)
- ***expression écrite*** (10 points sur 40)

La compréhension écrite se compose d'une série d'exercices dont les consignes se rapprochent de celles des baccalauréats généraux et technologiques. Parmi ces exercices on inclura :

- un résumé lacunaire de l'article à compléter avec des mots du texte qui en exprimeront les principales idées ;
- un exercice de recherche d'équivalents, dans le texte en anglais, à une série de mots en français.
- Un exercice de vrai ou faux à justifier par des citations du texte.

La compétence linguistique porte sur l'ensemble des structures étudiées en cours d'année, assortie d'un thème grammatical de trois courtes phrases.

L'expression écrite (au moins deux sujets au choix) porte sur la rédaction d'un sujet de type argumentatif ou narratif, d'une lettre ou d'un e-mail. Il est demandé de rédiger 150 mots avec une tolérance de plus ou moins 10%.

L'épreuve a pour objectif l'évaluation :

- de l'aptitude à la compréhension de la langue écrite ;
- de l'expression écrite pour laquelle il est tenu compte de la correction et de la richesse de la langue ;
- du réinvestissement des compétences linguistiques.

L'usage de tout dictionnaire est strictement interdit.